



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
LIMITÉE
E/CN.14/ECO/161
E/CN.14/NRD/WR/6
16 octobre 1978
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Réunion régionale africaine sur la suite à donner
pour exécution du Plan d'action de Mar del Plata
Addis-Abéba (Ethiopie), 2-6 octobre 1978

Rapport de la Réunion régionale africaine sur la suite à donner
pour exécution au Plan d'action de Mar del Plata
(Addis-Abéba, 2-6 octobre 1978)

1. La Réunion régionale africaine sur la suite à donner pour exécution au Plan d'action de Mar del Plata s'est tenue à Addis-Abéba (Ethiopie) du 2 au 6 octobre 1978.

Participation

2. Etaient présents à la Réunion les représentants des 20 Etats membres de la CEA suivants : Bénin, Burundi, Congo, Egypte, Ethiopie, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Lesotho, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie du Cameroun, Rwanda, Sénégal, Soudan, Souaziland, Tanzanie, Zambie et Zaïre.

3. Le Royaume-Uni, les Etats-Unis d'Amérique et la France étaient représentés par des observateurs.

4. Des membres des secrétariats du PNUE, de l'UNESCO, de l'OMM et de l'OMS y ont participé en tant qu'observateurs.

5. Des représentants de l'Organisation de l'unité africaine, de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et du Service hydro-météorologique des lacs Victoria, Kyogo et Mobutu Sese Seko y assistaient également en tant qu'observateurs.

Ouverture de la Réunion

6. La Réunion a été ouverte par M. Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique dont l'allocution d'ouverture figure à l'annexe II. Dans son allocution le Secrétaire exécutif a rappelé les recommandations de la Réunion régionale africaine de 1976 ainsi que celles de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 1977 et a indiqué

que les participants devaient faire preuve de dynamisme dans la mise en oeuvre desdites recommandations. Il a déclaré que leur mise en oeuvre constituait une tâche difficile en raison de l'importance des objectifs et du coût de leur réalisation et a demandé que des mesures radicales soient rapidement prises à l'échelon national et régional.

Election du Bureau

7. Le Bureau ci-après a été élu à l'unanimité : Président, M. Nathaniel O. Popoola (Nigéria); Premier Vice-Président, M. J.H.M. Katende (Ouganda); Deuxième Vice-Président, M. Chatere Kanga (République-Unie du Cameroun); Premier Rapporteur, M. Kifle Lemma (Ethiopie) et Deuxième Rapporteur, M. Hassan Abdou (Niger).

Adoption de l'ordre du jour

8. Les participants ont adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la Réunion
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Rapports des délégations sur les possibilités, les besoins et les problèmes ayant trait à l'exécution à l'échelon national du Plan d'action de Mar del Plata
5. Arrangements institutionnels à l'échelon régional pour l'exécution du Plan d'action de Mar del Plata :
 - a) Création d'un comité intergouvernemental pour les questions relatives à l'eau en Afrique;
 - b) Renforcement du Groupe des ressources en eau du secrétariat de la CEA;
 - c) Renforcement des moyens d'action des organisations régionales existantes qui exercent des activités dans le domaine de l'eau et création de nouvelles organisations, selon les besoins, en vue de promouvoir la coopération dans le domaine des ressources en eau partagées.
6. Mise en oeuvre à l'échelon régional des résolutions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'eau concernant les questions suivantes :
 - a) Evaluation des ressources en eau;
 - b) Approvisionnement en eau des collectivités;
 - c) Utilisation de l'eau dans l'agriculture;
 - d) Coopération technique entre pays en développement;
 - e) Arrangements financiers;
 - f) Environnement, santé et lutte contre la pollution;
 - g) Sécheresse;
 - h) Recommandations diverses.

7. Questions diverses
8. Adoption du rapport de la Réunion
9. Clôture de la Réunion.

Rapports des délégations sur les possibilités, les besoins et les problèmes ayant trait à l'exécution à l'échelon national du Plan d'action de Mar del Plata

9. Afin de permettre aux pays d'évaluer les possibilités, les besoins et les problèmes ayant trait à l'exécution à l'échelon national du Plan d'action, un projet de questionnaire à suivre pour l'établissement des rapports sur les pays, établi par le Centre pour les ressources naturelles, l'énergie et les transports du Siège a été distribué avant la réunion.

10. Les monographies reçues émanaient des pays suivants : Congo, Ethiopie, Ghana, Lesotho, Jamahiriya arabe libyenne, Nigéria, Ouganda, République-Unie du Cameroun, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan et Zambie. La liste des documents figure à l'annexe I.

11. Les représentants de ces pays ainsi que les représentants du Bénin et de la Mauritanie ont fait des déclarations au sujet des possibilités, des besoins et des problèmes de leurs pays respectifs.

12. Il ressortait de toutes les interventions que l'absence de ressources financières constituait la principale contrainte ainsi que la pénurie de main-d'oeuvre à tous les niveaux et le manque de connaissances techniques. Nombre d'orateurs ont souligné la nécessité d'instituer un organisme central qui leur permettrait de gérer et d'administrer, plus efficacement qu'ils ne le font actuellement, leurs ressources en eau. Certains pays ont indiqué qu'ils prenaient des mesures concrètes aux fins d'amélioration des législations existantes concernant les ressources en eau et qu'ils procédaient à la rédaction de codes et de règlements plus complets en matière d'utilisation de cette ressource. Les participants ont exprimé le désir d'encourager et de développer la coopération sous-régionale et régionale sur la base des recommandations et des résolutions adoptées à la Conférence régionale africaine tenue à Addis-Abéba en 1976 ainsi que lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau organisée à Mar del Plata en 1977. Certains pays ont tout particulièrement insisté sur l'existence d'autres possibilités en matière de coopération dans le domaine de l'utilisation en commun des ressources en eau à l'échelon sous-régional.

13. Quelques pays ont estimé qu'il importait de créer, à l'échelon national, des instituts de formation ou des établissements d'enseignement s'intéressant à la mise en valeur des ressources en eau, et de renforcer ceux qui existaient déjà.

14. Nombre de pays ont insisté sur la nécessité de mettre en place des réseaux de stations hydrologiques et météorologiques suffisamment denses pour permettre de rassembler un nombre de données suffisant en vue de l'élaboration de projets de mise en valeur des ressources en eau. On a indiqué que des efforts devaient être déployés pour accroître le nombre de stations et les améliorer. Les représentants de l'UNESCO, du PNUD, de l'OMM et du Service hydrométéorologique des lacs Victoria, Kyogo et Mobutu Sese Seko ont également exposé les efforts qu'ils entreprenaient pour aider les pays à mettre en oeuvre le Plan d'action de Mar del Plata dans les domaines relevant de leur compétence.

Mesures à prendre au niveau régional pour donner suite au Plan d'action de Mar del Plata en vue de la mise en valeur et de la gestion intégrée des ressources en eau

15. L'examen de cette question a été effectué sur la base du document ECA/NRD/WR/78/2. Les propositions figurant dans ledit document ont été examinées paragraphe par paragraphe et adoptées après que des modifications eurent été apportées au cours des débats. La version définitive des propositions révisées figure dans le document ECA/NRD/WR/78/2/Rev.1.

16. Au nombre des importantes propositions qui ont été faites figurait la proposition ayant trait à la création d'un comité intergouvernemental de l'eau pour la région de l'Afrique. Il a été suggéré que le comité de l'eau de la CEA soit constitué d'Etats membres de la Commission élus par la Conférence des ministres de la CEA, sur la base d'une répartition géographique équitable. Au cours du débat l'opinion a été émise selon laquelle le comité pourrait être constitué par la totalité des Etats membres de la Commission. Le projet de proposition a donc été modifié par l'adjonction de la nouvelle formule proposée, aux fins d'examen par la Conférence des ministres de la CEA.

17. Un long débat a eu lieu sur l'importance de l'augmentation des effectifs du Groupe des ressources en eau de la CEA ainsi que sur les qualifications desdits effectifs. Un participant a exprimé l'avis selon lequel l'on pouvait proposer un accroissement d'effectif moins important sans pour autant que cela entraîne une efficacité moindre. Par ailleurs plusieurs représentants ont souligné que les propositions figurant dans le projet étaient raisonnables compte tenu du fait que a) l'Afrique comptait un grand nombre de pays, b) que le degré de développement des pays variait très sensiblement et que c) les problèmes de la mise en valeur des ressources en eau étaient complexes. Les effectifs de personnel proposés étaient comparables à ceux des autres commissions régionales.

18. S'agissant de la proposition concernant la création d'un conseil régional interinstitutions des ressources en eau, le représentant d'une institution spécialisée parlant au nom de l'UNESCO et de l'OMS, a exprimé certaines réserves au sujet de ses attributions telles qu'elles figuraient dans le projet, tout en faisant sienne la proposition visant à mettre en place ledit conseil. Certains participants ont souligné que la proposition, si elle était adoptée par la Réunion, serait examinée par la session spéciale du Comité des ressources naturelles ce qui permettrait de plus amples consultations et les mises au point nécessaires. La proposition a été adoptée telle qu'elle figurait dans le document.

19. S'agissant de la proposition figurant au paragraphe 92(ix) concernant les mesures visant "à améliorer les conditions de travail et d'existence des experts nationaux" afin de s'opposer à l'exode des compétences, certains participants ont indiqué qu'elle n'était pas pertinente en raison des grandes disparités économiques existant entre les pays membres. Par ailleurs, plusieurs participants ont été d'avis que la suggestion n'était qu'une recommandation adressée aux gouvernements et qu'il était utile que la Réunion la formule en tant que telle. On trouvera à l'annexe II le résumé des propositions mises au point à la Réunion.

Autres questions

20. Au titre de cette rubrique, le Président a émis l'idée qu'il fallait améliorer les voies de communication entre la CEA et les services compétents des divers pays. Si les documents officiels, tels que les rapports de la présente Réunion devaient être envoyés aux pays conformément à la procédure établie, ils devaient être également envoyés directement aux services intéressés.

21. Il a émis aussi l'idée que le secrétariat de la CEA devait peut-être demander aux pays membres de lui apporter leur concours pour augmenter ses effectifs.

Clôture de la Réunion

22. Parlant au nom du Secrétaire exécutif, un représentant de la CEA a fait observer que les propositions formulées par la Réunion étaient très importantes et seraient communiquées à la session spéciale que le Comité des ressources naturelles devait tenir en janvier 1979 ainsi qu'à la Conférence des ministres de la CEA qui aurait lieu à Rabat en mars 1979. Il a demandé aux participants de veiller à ce que l'Afrique soit correctement représentée à la session spéciale du Comité des ressources naturelles, de façon à mobiliser le soutien des délégations en faveur de ces propositions.

23. Dans les observations qu'il a formulées à titre de conclusion, le Président a demandé au secrétariat de la CEA et aux délégations et services des pays d'entretenir des rapports plus étroits. Il a clos la Réunion en remerciant les participants et le secrétariat de la CEA de leur concours appréciable.

LISTE DES DOCUMENTS

Titre	Cote de référence du document	Langue	Source
Proposals for the follow-up and Implementation of the Mar del Plata Action Plan on integrated development and management of water resources in the African region	ECA/NRD/WR/78/2	English E,F	ECA secretariat
Proposition concernant les mesures à prendre pour donner suite au Plan d'action de Mar del Plata en vue de la mise en valeur et de la gestion intégrée des ressources en eau dans la région africaine	ECA/NRD/WR/78/2	Français E,F	Secrétariat de la CEA
<u>Documents de référence</u>			
Report of the United Nations Water Conference, Mar del Plata	E/CONF.70/29	English E,F	United Nations Secretariat
Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, Mar del Plata	E/CONF.70/29	Français E,F	Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
National and regional follow-up to the United Nations Water Conference Action Plan	UN CNRET/WC/1	English E,	United Nations Secretariat
Recommendations of the United Nations Water Conference and follow-up action Note by the Secretary-General	E/6015	English E,F	United Nations Secretariat
Recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'eau et mesures à prendre pour y donner suite Note du Secrétaire général	E/6015	Français E,F	Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

LISTE DES DOCUMENTS (suite)

Titre	Cote de référence du document	Langue	Source
Assessment of Water Resources		English E,F	World Meteorological Organization
Evaluation des ressources en eau		Français E,F	Organisation météorologique mondiale
Problems of Water Resources Development in Africa	E/CN.14/NRD/WR/1 Rev.2	English E,F	ECA secretariat
Problèmes de la mise en valeur des ressources en eau en Afrique	E/CN.14/NRD/WR/1 Rev.2	Français E,F	Secrétariat de la CEA
WMO Project Paper Descriptif de projet OMM		English Français	WMO OMM
<u>Monographies par pays</u>			
Cameroun		Français	
Congo Brazzaville		Français	
Ethiopie		Anglais	
Ghana		Anglais	
Lesotho		Anglais	
Jamahiriyah arabe libyenne		Arabe	
Nigéria		Anglais	
Sénégal		Français	
Soudan		Anglais	
Ouganda		Anglais	
République-Unie de Tanzanie		Anglais	
Zambie		Anglais	
Liste des comités nationaux africains pour le Programme hydrologique international		Français E,F	UNESCO
UNESCO Water Resources Programme		Anglais	UNESCO

Résumé des propositions

1. Créer un comité intergouvernemental des ressources en eau pour l'Afrique.
2. Renforcer le Groupe des ressources en eau de la Division des ressources naturelles de la CEA en créant six sous-groupes.
3. Créer un conseil régional africain interinstitutions des ressources en eau, composé de représentants des organismes des Nations Unies qui s'occupent d'activités se rapportant à l'eau en Afrique.
4. Renforcer les centres multinationaux de programmation et d'exécution des projets de la CEA en recrutant un expert principal spécialiste des ressources en eau.
5. a) Organiser une réunion des représentants des commissions fluviales et des comités des bassins fluviaux existant en Afrique afin d'évaluer les mesures à prendre pour renforcer leurs moyens d'action.
b) Permettre à la CEA d'envoyer des missions auprès des commissions fluviales et des comités des bassins fluviaux, choisir des pays afin d'y tenir des discussions sur leurs besoins et problèmes et préparer un ordre du jour pour la réunion susmentionnée.
6. Créer un groupe de travail composé de représentants du PHI (UNESCO), du PHO (OMM), de la FAO, du Centre pour les ressources naturelles, l'énergie et les transports et de la CEA afin de coordonner les efforts en vue de l'évaluation des ressources en eau en Afrique et d'élaborer des projets multinationaux spécifiques.
7. Relancer et reformuler les projets relatifs à la planification et au développement des réseaux hydro-météorologiques en Afrique.
8. Poursuivre l'exécution du programme visant à renforcer les services agro-météorologiques et hydrologiques pour les pays du Sahel et le Centre de formation de Niamey au-delà de 1980.
9. Choisir les bassins du Niger et du Nil comme projets pilotes pour l'exécution du programme SPHO de l'OMM en Afrique.
10. Préparer un atlas intégré des conditions climatologiques et hydro-météorologiques en Afrique.
11. Entreprendre une enquête visant à évaluer les besoins des divers pays en matière d'assistance technique et de services consultatifs en vue d'élaborer des plans nationaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.
12. Organiser une réunion régionale en 1979 en vue d'examiner les problèmes et les besoins des divers pays dans le domaine de l'approvisionnement en eau des collectivités et de l'assainissement afin de préparer la région africaine à la réunion d'évaluation qui doit se tenir en 1980.

13. Etablir une monographie des diverses conceptions applicables aux problèmes de l'approvisionnement en eau des collectivités rurales, compte tenu des données d'expérience de la République-Unie de Tanzanie, du Lesotho, du Soudan et du Sahel.
14. Préparer, en collaboration avec le FISE, une étude des données d'expérience dans la mise au point de techniques appropriées, compte tenu en particulier des expériences éthiopienne, zambienne et ghanéenne dans le domaine de la conception et de la fabrication de pompes à main.
15. Elaborer, en collaboration avec la FAO, des programmes échelonnés portant sur les besoins financiers dans le domaine de l'utilisation de l'eau au service de l'agriculture pour la région africaine d'ici 1979.
16. Procéder à une évaluation, en collaboration avec la FAO, des besoins actuels et futurs en matière de main-d'oeuvre qualifiée dans le domaine de l'utilisation de l'eau au service de l'agriculture.
17. Renforcer le Groupe des ressources en eau de la CEA ainsi que la Division mixte CEA/FAO afin de leur permettre d'exécuter le Plan d'action de Mar del Plata dans le domaine de l'utilisation de l'eau au service de l'agriculture.
18. Organiser un séminaire sur le thème "Planification, développement et gestion des projets d'irrigation en Afrique".
19. Organiser, en collaboration avec d'autres organismes intéressés, un séminaire sur le rôle de la production d'énergie hydro-électrique pour ce qui est de répondre aux besoins en énergie des pays africains.
20. Entreprendre une étude des conditions et des installations existantes ainsi que des besoins futurs en vue de l'amélioration et du développement des transports par voie d'eau intérieure en Afrique, dans le cadre des travaux prévus au titre de la Décennie des transports et des communications en Afrique.
21. Renforcer le Groupe de l'environnement de la CEA de façon à lui permettre d'accorder une attention suffisante aux incidences des projets de mise en valeur des ressources en eau sur l'environnement en Afrique.
22. Organiser un séminaire sur les incidences écologiques et socio-économiques des projets intéressant l'eau en Afrique, en particulier dans le cas des projets relatifs au Canal de Jonglei et aux barrages de Kariba, Akosombo et Kainji et autres projets.
23. Permettre à la CEA de faire appel à des services de consultants et d'organiser des missions en vue d'élaborer et de recommander des principes directeurs ayant pour objet d'aider les divers pays à mettre au point des plans directeurs pour la mise en valeur des ressources en eau, de procéder à un inventaire et à un examen des dispositions juridiques et législatives dans le domaine de la mise en valeur des ressources en eau.

24. Organiser un séminaire sur la politique de l'eau, la planification et la gestion des ressources en eau en Afrique.

25. Adopter des mesures pour assurer la liaison entre la CEA et les responsables des mécanismes institutionnels créés en Afrique pour l'exécution des projets de mise en valeur des ressources en eau au titre du Plan d'action pour la lutte contre la désertification.

26. Organiser un séminaire sur le rôle de l'utilisation conjointe des eaux de surface et des eaux souterraines dans la lutte contre la sécheresse dans les pays du Sahel et dans d'autres pays africains exposés à la sécheresse.

27. Permettre à la CEA de faire appel à des services de consultants et d'organiser des missions en vue d'inventorier, de passer en revue et de formuler des propositions concernant l'enseignement, la formation et la recherche en Afrique dans le cadre des projets de mise en valeur des ressources en eau.

28. Mettre au point un projet pilote dans la région africaine en constituant un groupe régional d'experts de la mise en valeur des ressources en eau qui se rendrait d'un pays à l'autre pour évaluer les besoins et comparer les capacités des divers pays de la région et recommanderait des arrangements visant à l'utilisation commune des biens et services disponibles afin de promouvoir la coopération technique entre les pays de la région dans le secteur de l'eau.

29. Permettre à la CEA de faire appel à des services de consultants et d'organiser des missions en vue de rassembler des informations sur les arrangements financiers existants, d'identifier des projets d'investissement et d'aider les pays à faire l'inventaire de leurs besoins d'investissement.